

26 mars 2002, Québec

Symposium sur la société québécoise et les Autochtones

Monsieur le Grand Chef des Cris,
Monsieur le Directeur, Monsieur le ministre, Madame la Consule des États-Unis,
Mesdames et Messieurs,

Chers amis, [I will give you the evidence that I'm even braver than you think because once in my life would you believe that I came close to be punished not to speak English? It's true. Québec changed a lot over the last few years.

I was a lieutenant in the Canadian Army and during a meeting one of my superiors, a lieutenant-colonel, told me and I quote: Lieutenant Landry, now, you speak English, it's an order. In the military, « It's an order » is quite a statement. And I said: Sir, I refuse to obey the order. You would have done the same in the same circumstances. I didn't obey the order, and since I was a third-year law student, I added: It is more risky legally for you to have given the order than me to refuse to obey the order. He said: O.K. for this time. But that time was the last one.]

Il m'est arrivé, dans ma vie publique, d'avoir plusieurs sortes d'émotions, certaines très positives et très grandes, et, comme j'ai surtout été dans l'économie, une des grandes émotions de ma vie – je l'ai déjà dit d'ailleurs à une émission de télévision célèbre – c'est quand j'ai vu passer le taux de chômage de 14 % à 8 %, cela a vraiment été fantastique. Mais ce que j'ai vécu dans la prétention et la signature de la « paix des braves » est aussi, dans un ordre immatériel beaucoup plus vaste, une émotion remarquable.

En effet, les dialogues entre les peuples et les nations passent par les individus, des hommes et des femmes qui représentent ces peuples et ces nations, et la circonstance personnelle peut être catastrophique, s'il n'y a pas les atomes crochus requis, mais elle peut être salvatrice si cette communication se fait. C'est d'une façon très humaine, très humblement humaine que le dialogue menant à la grande paix a commencé, au bord de l'affrontement parce que dans une franchise absolue.

Pour des raisons qui tiennent au hasard historique, notre première rencontre a été marquée sous le signe d'une franchise telle que nos collaborateurs étaient un peu effrayés, mais très rapidement cette franchise s'est transformée en une confiance profonde et une certitude que ce que l'autre disait, il le pensait, et que ce qu'il disait il le ferait. Cela nous a conduits à bâtir cette nouvelle relation fondée sur le respect et la confiance pour mettre tout simplement fin à des querelles stériles, à des procédures coûteuses et qui, hélas, comme cela arrive souvent, ne menaient nulle part, en tout cas, dans un avenir prévisible.

Pour pouvoir aborder l'avenir avec confiance et mettre en place les conditions permettant le développement du Nord, pour le mieux-être des Cris comme de l'ensemble des Québécois et des Québécoises, il fallait signer cette entente. Elle est historique parce qu'elle permet l'établissement d'une nation vraiment moderne avec une nation autochtone, parce qu'une nation autochtone obtient pour la première fois une telle participation économique aux retombées de son développement et de son territoire. C'est une première au Canada, certainement dans le monde, je le crois aussi. En tout cas, nos amis Cris, qui ont une longue expérience et une grande érudition de ce qui se passe

dans le monde, ont dit, à Genève, que leur relation avec le Québec était exemplaire pour toutes les situations semblables sur notre planète. Et on sait qu'il y en a!

Cette entente est assez liée à l'héritage de René Lévesque, et même profondément, car si c'est la franchise qui a marqué nos rapports, c'est aussi le respect de certains principes. Le premier homme politique québécois qui s'est occupé très sérieusement des questions autochtones et avec ouverture d'esprit, lui et ses collaborateurs, il y avait Éric Bourdeau qui travaillait avec lui dans le temps, vous vous en souvenez, c'est René Lévesque. Et l'un de ses derniers gestes comme premier ministre du Québec a été d'amener notre Assemblée nationale à poser un geste de justice et de lucidité, qui a consisté à reconnaître les nations aborigènes pour ce qu'elles sont, c'est-à-dire des nations.

Quand cette réalité a été reconnue et acceptée, et acceptée dans toutes ses dimensions: droit à la langue, droit à la culture, droit aux bénéfices du territoire que nous partageons avec eux, droit, bien sûr, à la dignité et au respect mutuel — tout devenait possible. Mais il s'est écoulé quand même trop d'années entre la reconnaissance des principes et leur application pratique aussi claire que dans l'entente dont vous venez discuter aujourd'hui. D'ailleurs, je vous en fais mes compliments, c'est une œuvre qui doit être examinée par des intellectuels d'ici et d'ailleurs, par des gouvernants d'ici et d'ailleurs, par des juristes et par toutes les personnes dont les disciplines sont à l'interface des relations entre les aborigènes et les autres populations des territoires.

Évidemment, il était devenu clair que la reconnaissance du statu quo était intenable. La volonté des deux parties, qui est d'assurer leur plein développement économique sur une base pragmatique orientée vers les résultats et l'atteinte des objectifs poursuivis, devenait une règle implacable. Il fallait une vision partagée sur les choses essentielles. Il fallait accepter, humblement et de façon pragmatique, que l'histoire a fait de nous des voisins. L'histoire nous a donné en commun une partie du territoire québécois. Nous devions reconnaître ce fait, ce que nous avons fait, mais notre objectif est bien supérieur. Nous étions des voisins, l'esprit de cette entente est que nous vivions parfaitement ce voisinage mais qu'en plus nous devenions des amis.

Il se développe entre la nation crie et la nation québécoise une relation qui va au-delà des intérêts, une relation qu'on peut même qualifier de relation affective. Il faut que les Québécois et les Québécoises connaissent de mieux en mieux les Cris. Il y a des leçons extraordinaires à tirer de leur culture, de leur mode de vie. Il faut qu'il en soit de même pour les Cris, pour développer, bien au-delà d'un traité, ce qu'on pourrait appeler une solidarité. Il y a des peuples dans le monde qui ont développé des amitiés historiques durables, et cela compte. Et cela compte surtout dans les moments difficiles. Il est évident que cette entente est dans notre intérêt mutuel. Elle sera dans l'intérêt du Québec, elle sera dans l'intérêt des Cris.

Certains critiques ont dit — et cela doit être analysé à fond, c'est le cœur du problème — que le Québec versera trop d'argent aux Cris. Cette vision de la réalité est incomplète. Premièrement, cette vision ne tient pas compte du fait que la population crie a besoin de ces sommes pour assurer la prise en charge de son développement économique et communautaire, ce que permet l'entente. Le Québec avait pris des engagements en matière de développement économique et communautaire dans la Convention de la Baie James, signée par Robert Bourassa en 1975. Avec l'entente, les Cris assumeront désormais eux-mêmes ces engagements. C'est ça, le virage.

Nous n'allons pas, d'une manière paternaliste ou néocoloniale, pour employer un grand mot,

développer la nation crie. La nation crie va prendre en charge son développement et l'assumer. Elle sera responsable de ses succès et de ses échecs, comme toute nation doit assumer ses succès et ses échecs. Les besoins des Cris à ce chapitre sont importants, voire spectaculaires. La population crie est appelée à croître rapidement. Il faut créer 500 emplois par année pour absorber cette nouvelle main-d'œuvre. J'ai fait le rapport avec la population du Québec. Vous voyez ce qu'il nous faudrait créer chaque année pour empêcher que le désœuvrement n'augmente? L'alternative, c'est une population condamnée au chômage, qui est, nous le savons bien, nous, Québécois, qui avons eu des périodes difficiles en cette matière, un des plus grands de tous les maux socioéconomiques. Parce qu'avec le désœuvrement, pour la jeunesse en particulier, on ouvre la porte, vous le savez, à quelle pléthore de calamités! Les Cris ne méritent pas cela. Aucun peuple ne mérite cela, d'ailleurs. Surtout, ils sont capables de mieux, pourvu qu'on leur donne en toute justice les outils minimums pour prendre en main leur propre développement. Je suis convaincu que personne au Québec ne souhaite freiner ou voir ralentir le développement de la nation crie. Une nation plus moderne et développée contribuera au développement du Québec.

Nos voisins et nos amis, nous nous sommes entendus sur le fait que les Cris ne sont pas des Québécois, ni des Canadiens d'ailleurs. Ils ne sont pas choqués, mais ils le disent, ils sont des Cris. Et l'entente est de nation à nation. S'ils se développent, ce seront des collaborateurs, des partenaires et des voisins développés et prospères par les emplois qu'ils occuperont. En se procurant au Québec des biens et services, ils feront rouler l'économie, une préoccupation matérialiste, mais réelle et respectable, en investissant au Québec. Ceux qui font une analyse courte oublient à quel point les ressources du territoire de la Baie James constituent un levier économique puissant pour le développement économique du Québec tout entier, une production économique dépassant les 5000000000 \$ annuellement seulement en hydroélectricité, en exploitations forestière et minière. Environ 40 % de la production hydroélectrique du Québec, environ 10 % de la capacité forestière du Québec, une industrie qui fait vivre plusieurs dizaines de milliers de Québécois, tant dans la forêt elle-même que dans les industries de transformation. Ceux qui font une analyse courte oublient également que ce développement permettra des retombées nouvelles en matière énergétique d'une ampleur considérable. Les projets Eastmain 1, et Eastmain-Rupert débloqués par l'entente, à eux seuls, représentent 1 200 mégawatts d'énergie, 4000000000 \$ d'investissements, 10 500 emplois. Qui a dit, dans une analyse courte, qu'on donnait trop d'argent aux Cris? C'est une entente fondée sur l'intérêt mutuel, le respect mutuel conduisant à l'intérêt mutuel.

Est-ce que ces gains maintenant se feront au détriment de la nation crie? C'est aussi une question qui doit se poser. Est-ce que la paix des braves est aussi la paix juste des braves et la justice pour les braves? L'entente présente véritablement une situation où chaque partie sort gagnante. Il n'y a pas de perdant. Les Cris participeront financièrement au bénéfice du développement du territoire. Cette participation financière sera d'ailleurs indexée selon une formule qui tient compte du développement économique du territoire. Si nous faisons beaucoup d'argent, ils feront beaucoup d'argent. C'est ça, l'équité. C'est ça, la vie. Si les choses vont moins bien, comme il arrive dans l'économie qu'il fasse moins beau, ils subiront les mécomptes de la température comme nous. L'entente met en place les conditions pour que les Cris puissent eux-mêmes prendre en main leur développement économique et communautaire, avec des ressources financières de 70000000 \$ par année, avec la récupération de responsabilités auparavant assumées par le Québec en vertu de la Convention de la Baie James. C'est au cœur de notre entente. Nous n'allons pas organiser leur développement. Nous allons leur permettre, en toute justice et équité, d'organiser leur développement. L'entente prévoit aussi la création de la Société crie de développement

économique. Nous, Québécois, sommes de façon exemplaire interventionnistes, avec la Société de développement industriel, aujourd’hui Investissement Québec, avec la SGF, avec la Caisse de dépôt et de placement. Que nos voisins subissent cette contagion, avec une société de développement, c'est une excellente chose, et j'espère qu'ils prendront modèle sur nos succès des 40 dernières années en matière de gestion collective de l'économie, tout en cultivant l'économie de marché, tout en favorisant l'entrepreneurship. Bref, je souhaite que le modèle qui ressemble au modèle québécois et qu'il donne les effets économiques et sociaux de même nature.

Nous allons également mettre en place, par cette entente, un certain nombre d'adaptations au régime forestier québécois qui permettront de mieux tenir compte du mode de vie traditionnel qui dans une perspective de développement durable, une approche novatrice pour faire encore mieux que ce qui se faisait auparavant, pour maintenir le niveau d'exploitation actuel tout en répartissant mieux l'activité sur l'ensemble du territoire.

Quant au développement hydroélectrique, l'entente établit certains paramètres techniques pour minimiser l'impact sur l'environnement dans une optique de développement durable. Donc, consultation des communautés locales, utilisation de la prodigieuse connaissance qu'ont les Cris de leur propre territoire. Enfin, une entente sur le débit réservé pour la dérivation de la rivière Rupert. Hydro-Québec s'engage, toujours dans une optique de stimulation économique et de développement local autogénéré à accorder 590000000 \$ en contrats à des Cris ou à des entreprises crie dans la mesure où celles-ci respecteront les critères usuels de qualité, de coût et d'échéancier des travaux. Malgré tout cela, il faut reconnaître et apprécier les sacrifices consentis par les Cris, qui acceptent la dérivation partielle de la rivière Rupert, un cours d'eau très important pour leur communauté. Souvent, le développement le mieux équilibré et le mieux calculé impose des sacrifices de cette sorte pour un bénéfice plus grand. On peut faire certains sacrifices quand on croit que sa jeunesse a droit à l'épanouissement, quand on croit qu'on va atteindre une prospérité matérielle qui compensera certains autres efforts d'un autre ordre qu'on aura dû faire.

Pourquoi une telle entente est-elle possible au Québec mais semble difficilement réalisable ailleurs? La question a été bien posée par le chef Ted Moses. C'est que le Québec est à l'avant-garde des relations entre les Autochtones et les non-Autochtones. Le grand chef de l'Assemblée des Premières Nations, Matthew Coon Come, a eu l'occasion de citer le Québec en exemple à plusieurs reprises. Notre ami Roméo Saganash, qui est ici présent, l'a indiqué récemment à Genève. Dès 1985, René Lévesque et le gouvernement du Parti québécois d'alors ont reconnu les 15 nations autochtones du Québec. Je crois que ce n'est pas par hasard. Petite nation nous-mêmes, vivant dans un univers culturel continental qui n'est pas le nôtre, nous ne sommes pas dans le courant linguistique principal d'Amérique du Nord, le Québec a toujours su reconnaître que la diversité n'est pas une menace, mais, au contraire, une source d'enrichissement et, ce qu'il a voulu qu'on lui applique à lui-même, il l'applique au pays.

Le Québec a toujours su comprendre aussi l'importance de lutter pour sa survie en tant que collectivité. Ce qui est vrai et qui a toujours été vrai, à travers les âges, l'est de plus en plus aujourd'hui, à une époque de globalisation de toute l'activité humaine avec les risques d'homogénéisation, de déperdition de variétés, de déperdition de diversité.

Comme je l'ai indiqué au début de mon mandat de premier ministre, plus que jamais je demeure convaincu que le Québec constitue une nation moderne et inclusive, qui n'est pas fondée sur une aventure ethnique, mais sur une aventure nationale. Foncièrement, je crois que c'est cette capacité,

de part et d'autre, d'accepter l'autre pour ce qu'il est qui a permis cette entente de nation à nation. Je suis donc très fier d'avoir participé, au nom du gouvernement du Québec et de la nation québécoise, à cette entente exemplaire. Je veux saluer aussi publiquement la vision et le courage de Ted Moses qui a été l'un des grands braves de la « paix des braves ». Son engagement envers sa communauté, avant comme après la signature de l'entente avec le Québec, fait de lui un grand leader. Son pragmatisme et sa franchise font de lui un partenaire précieux pour l'avenir d'un Québec moderne. Je voudrais aussi saluer le travail acharné et brillant des deux principaux négociateurs cris, Gilbert Bosum et Robert Mainville. Leur contribution à la réalisation de cette entente historique ne saurait être sous-estimée. Je salue aussi le travail de toute l'équipe autour de Jean St-Gelais, l'équipe de spécialistes québécois qui a permis le cheminement intellectuel de cette entente.

Je voudrais aussi profiter de sa présence dans cette salle pour souligner le travail de Billy Diamond, un autre grand leader cri, le premier que j'aie connu quand j'étais ministre du Développement économique dans le gouvernement Lévesque. Je suis même allé quelquefois avec lui dans le Nord et j'ai gardé, de lui et du Nord, un souvenir inoubliable. Je veux le saluer pour sa contribution à l'acceptation par les populations cries de cette entente que nous avons préparée et réussie.

Je souhaite que ce que nous avons fait sur la base de principes solides et d'une franchise parfaite serve d'exemple dans beaucoup d'autres situations similaires dans le monde, certaines beaucoup plus complexes que celles que nous avions à régler, car celles que nous avons eu à régler se matérialisaient par des affrontements devant les tribunaux ou par une certaine amertume, un certain ressentiment, mais jamais par des affrontements horribles comme on en voit se dérouler dans le reste du monde, dans certaines autres parties du monde actuellement. L'esprit de la paix, c'est l'esprit de la paix, que la situation soit très détériorée ou qu'elle le soit moyennement. Alors, je souhaite que l'esprit de cette paix inspire des relations harmonieuses entre les nations et apprenne à chacun qu'un groupe humain qui forme une nation doit être reconnu comme tel. Pas besoin d'exemples aux quatre coins de la terre. Je souhaite, par exemple, que le gouvernement central du Canada prenne acte des relations exemplaires de nation à nation que nous avons avec les Cris et qu'il accepte, un jour, le plus rapidement possible, de reconnaître formellement, comme René Lévesque a reconnu les Cris, que les Québécois et les Québécoises forment une nation qui a toutes les caractéristiques d'une nation, qui est en plus, une nation responsable, une nation développée, une nation ouverte sur le monde et qui cultive des relations harmonieuses avec les autres nations. Si l'exemple entraîne des effets dans d'autres parties du monde, dans d'autres continents, ça ne me déplairait pas que, dans des situations plus proches de nous, cette « paix des braves » ait aussi un certain rayonnement.